

dire son bras droit dans la fondation de la Nouvelle-France. C'est lui qui commandait les vaisseaux et faisait le service de mer. En cette qualité, comme il allait à Québec (1608) il fit rencontre des commerçants Basques, voulut les arrêter, mais ils lui offrirent de la résistance, le blessèrent, désarmèrent son bâtiment et enfin lui firent voir qu'ils se moquaient des parchemins de Sa Majesté.

Vers le même temps le fils de Pontgravé, appelé Robert, qui commandait un navire en Acadie, eut à se défendre contre les tracaseries de Poutrincourt qui ne se faisait pas faute, d'une part, d'envoyer des chaloupes prier Pontgravé le père de lui fournir des vivres et, de l'autre main, battait, emprisonnait et rançonnait le fils. Quel chapitre il y aurait à faire sur ces démêlés absurdes nés de la rapacité des individus, des coutumes du temps et de la tolérance ignare de la cour !

On trouve aussi mentionnés à plusieurs reprises le sieur des Marais ou Desmarets gendre, et le capitaine La Salle, parent de Pontgravé, qui naviguaient dans le fleuve et sur les côtes entre le Maine et le Labrador. Sagard (p. 482) dit que, en 1627, Pontgravé amena de France son petit-fils Desmarets.

Sagard (*Histoire du Canada*, p. 947) raconte que, vers 1628, le jeune Pontgravé étant aux Moluques avec un navire chargé d'épicerie pour la France, fut invité par des Hollandais à prendre part à un festin, et que durant le repas il eut la douleur de voir que ces mêmes Hollandais faisaient brûler son vaisseau resté non loin de là. Frappé d'une trahison aussi noire et accablé par la pensée que sa ruine s'en suivrait, il entra dans un fervent esprit de pénitence, demanda pardon à Dieu de ses fautes et mourut presque aussitôt le cœur brisé par le chagrin. " Il donnait de grandes espérances de sa personne, tant de sa valeur que de son bel esprit."

De 1608 à 1627, Pontgravé a fait nombre de voyages en France et parcouru le fleuve annuellement entre Montréal et Tadoussac, pour les fins de la traite. Son gendre, des Marais, accompagna souvent Champlain dans ses expéditions. C'est sur le navire de Pontgravé que les premiers Récollets vinrent au Canada, en 1615.

On voit par le rapport de Champlain, en 1609, que la rivière Nicolet portait le nom de Pontgravé. Sur la carte de 1612, elle est marquée " R. du pon ". Il y a apparence que ce nom s'est conservé jusqu'à la prise du pays par les Kertk, en 1629. Vers 1640, on commença à l'appeler du nom de Jean Nicolet, l'interprète.

Il suffit de lire les œuvres de Champlain pour voir quel cas il faisait de l'expérience, de l'honorabilité et des conseils de Pont-